

Coordinatrice ou chargée de projet

Coordinateur ou chargé de projet



Présentation du métier

Famille de métier : Les métiers de la direction, de l'administration et de la gestion

Rubrique : Direction

Autres appellations courantes : Chargé de projet, Chargé de missions

ROME : K1802 - Développement local

Fiches de la cohésion sociale : Chargé de projet

Points de repère : classification et critères classants : [D - E - F]

- accompagnement acteurs institutionnels

Les finalités du métier

Il coordonne et gère un ou des projets en s'inscrivant en cohérence avec le projet de sa structure et à ce titre, fait le lien entre les structures, adhérents du projet, bénévoles, les principaux financeurs des projets et les intervenants. Il veille, en lien avec sa direction, à la qualité des projets mis en oeuvre, à leur équilibre financier et à leur adéquation avec le projet de la structure, les attentes des principaux financeurs et les valeurs de l'éducation populaire.

Activités

Description & cadre réglementaire des activités

Ses missions principales incluent :

- la conception des projets : Identification des besoins d'un territoire, d'une communauté, d'une politique publique, élaboration d'un projet pédagogique éducatif, social, culturel, sportif, mise en place d'une offre répondant aux attentes des financeurs et s'inscrivant dans le projet de la structure ;
- le pilotage et coordination des projets : organisation et animation des réunions projets, animation d'un réseau de partenaires, répartition des tâches et des responsabilités entre les différents intervenants du projet, suivi et évaluation des actions menées ;
- la suivi administratif et financier du projet : élaboration et suivi du budget alloué, gestion des ressources matérielles, rédaction de rapports d'activité et de bilans de projet, participation aux réunions et comités de pilotage des financeurs, etc.
- l'accompagnement et/ou la conception de formation pour un collectif ou un établissement : analyse de la demande et du besoin, conception de dispositifs adaptés relevant de la formation courte ou de l'accompagnement de transition, mise en œuvre d'évaluation et de suivi ;
- la veille et l'innovation : suivi des évolutions du secteur de l'animation socioculturelle, proposition de nouvelles approches pédagogiques ou d'activités innovantes en accord avec les valeurs de la structure et les nouveaux besoins repérés ;
- la promotion du projet : participation la gestion de la communication et l'organisation d'événements locaux, présentation des projets lors de réunions avec les parties prenantes, promotion des activités auprès du public cible

Variabilité

L'importance de ses missions ainsi que son degré d'autonomie peuvent varier en fonction de l'ampleur financière, de la durée ou de la technicité du ou des projets gérés. Egalement, en fonction de la taille et de l'organisation de sa structure, ses missions peuvent également inclure la prospection, le développement de partenariats (veille et recherche de nouveaux financements, rédaction de dossiers de demande de financements, etc.), la communication et l'administratif. Le coordinateur de projet peut également être spécialisé sur une thématique spécifique (protection de l'environnement, insertion des publics jeunes, etc.).

Coordinatrice ou chargée de projet

Coordinateur ou chargé de projet



Compétences / connaissances requises pour exercer le métier

Compétences

- Concevoir, planifier, et gérer des projets en respectant les objectifs, les délais et les budgets
- Mettre en œuvre des dispositifs éducatifs en impliquant les apprenants dans des démarches participatives et collaboratives
- Représenter la structure auprès de différents partenaires
- Communiquer avec les autres professionnels de la structure pour assurer une coordination optimale des activités
- Développer et animer un réseau de partenaires
- Organiser et animer des équipes pluridisciplinaires
- Mobiliser un travail d'équipe, de partenariat et de réseau
- Rédiger un écrit de manière claire et synthétique

Connaissances

- Français écrit (grammaire, orthographe, syntaxe, etc.)
- Outils bureautiques
- Outils de gestion de projet
- Environnement et acteurs institutionnels et associatifs du territoire
- Environnement juridique et réglementaire du secteur (convention collective, règlement ACM, etc.)
- Techniques d'animation de groupe
- Techniques de communication
- Techniques de management

Savoir-être

- Autonome
- Organisé
- Responsable

Entrée dans le métier

Niveau de formation et diplômes

Niveau de formation minimum requis pour exercer le métier : Niveau BTS/DUT (niveau 5)

Diplômes requis pour exercer le métier :
DEJEPS spécialité Développement de Projets, Territoires et Réseaux, Licence professionnelle en

Expérience

Expérience requise pour exercer le métier : 1 à 3 année(s) d'expérience dans une structure de l'éducation populaire peuvent être requises

Spécificités de la filière

Autres engagements : service civique, bénévolats dans des structures associatives partageant des valeurs de l'éducation volontaire

Tendances

Activités nouvelles ou en évolution

Nouvelles : /

À renforcer : Appui / accompagnement de projet de territoires, élaboration de projets de plus grande ampleur (dimensionnement, durée, etc.), gestion de conflit, anticipation des crises

Compétences nouvelles ou en évolution

Nouvelles : Monter des projets financiers complexes

À renforcer : Communication, utilisation d'outils de communication numériques

Coordinatrice ou chargée de projet Coordinateur ou chargé de projet



Mobilités professionnelles

Dans la branche		
Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)	Métiers proches (niveau 2)	Métiers éloignés / connexes (niveau 3)
- Chargé de partenariat - Chargé d'animation réseau ou vie associative	- Responsable ou directeur des ressources humaines - Responsable de secteur - Directeur, directeur adjoint de structures	/
Hors branche		
Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)	Métiers proches (niveau 2)	Métiers éloignés / connexes (niveau 3)
- Chef de projet (Alisfa, Missions Locales, HLA) - Coordinateur (Alisfa, Missions Locales, HLA) - Chargé de projet (Alisfa, Missions Locales, HLA) - Responsable de secteur ou de service (BASS, BAD, etc.)	Directeur d'association, d'établissement de santé, etc. (Sport, BASS, BAD, etc.)	/

Légende

Métiers très proches / complémentaires (niveau 1) : Les métiers partagent un grand nombre de compétences en commun et sont – dans certains cas – exercés de manière concomitante.

Métiers proches (niveau 2) : Les deux métiers sont relativement proches. Une mobilité est envisageable, sous condition d'une évolution des compétences acquise par la formation initiale, continue, ou dans l'emploi.

Métiers éloignés / connexes (niveau 3) : Une proximité – plutôt faible – existe et une mobilité est envisageable sous condition de réaliser un parcours de reconversion.